



## Commune d'Attécoubé

mardi 27 juillet 2021

**Située dans le District, et dans le Département d'Abidjan, la commune d'Attécoubé avant 1980, faisait partir de la délégation d'Adjamé. Erigée en commune de plein exercice par la loi n° 80-1182 du 17 octobre 1980 Portant statut de la ville d'Abidjan, elle fait partie des treize (13) communes du district d'Abidjan. Elle compte 207.586 habitants et s'étend sur 68,2 km<sup>2</sup>. La commune d'Attécoubé est située entre la commune d'ADJAME qui est essentiellement commerciale et celle de YOPOUGON fortement industrialisée. La vie économique à Attécoubé est donc essentiellement dominée par le petit commerce et l'activité artisanale.**

La commune d'Attécoubé est limitée par Yopougon au sud-ouest, Plateau au sud, Adjamé à l'est, et Abobo au nord.